

Règle 8

Nous disons STOP en cas de danger!



Principe

Nous ne risquons en aucun cas un accident.

Employé

Je respecte les règles de sécurité du travail en vigueur dans mon entreprise.
Je connais mon environnement de travail. En présence d'un danger imminent, je dis stop.

Supérieur hiérarchique

J'informe et j'instruis mes collaborateurs.
Je soutiens mes collaborateurs et j'élimine immédiatement les sources de danger.

Informations complémentaires

- Suva réf. 67189 «Liste de contrôle - Stop aux chutes et faux pas lors des travaux de nettoyage à l'intérieur des bâtiments»
- Suva réf. 67185 «Liste de contrôle - Mains courantes: stop aux chutes et faux pas dans les escaliers»
- Suva réf. 67179 «Liste de contrôle - Stop aux chutes et faux pas aux postes de travail fixes dans l'industrie et l'artisanat»
- Suva réf. 67008 «Liste de contrôle - Ouvertures dans les planchers»
- Suva réf. 67190 «Liste de contrôle - Apprentissage en toute sécurité»